

Gaza, un an après :

briser le siège, juger les criminels de guerre, sanctionner Israël

Le 27 décembre marquera le premier anniversaire du début de l'agression israélienne contre les Palestiniens de la Bande de Gaza.

Les bombardements massifs, les destructions et les massacres (plus de 1400 victimes palestiniennes dont une majorité de civils), sont venus s'ajouter aux effets désastreux du siège total, suscitant l'indignation des opinions publiques internationales. En France, le 10 janvier dernier, nous étions 300 000, unis dans la diversité, à l'appel du Collectif National, dans 100 villes de France.

Les Nations-Unies ont depuis explicitement endossé le rapport du juge Goldstone. Celui-ci demande une levée immédiate du bouclage de Gaza et affirme notamment que l'armée israélienne a sans doute commis des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité.

Un an après, l'objet de nos mobilisations reste d'actualité. Le blocus est toujours aussi dur, si ce n'est plus puisqu'il interdit en plus toute reconstruction des habitations et édifices détruits. Le gouvernement d'extrême-droite israélien refuse tout compromis. Il faut briser le siège, juger les criminels de guerre, sanctionner Israël. Face à l'impasse des négociations entre Israéliens et Palestiniens, c'est à nous, citoyens, organisations de la société civile, syndicats et partis politiques d'amener nos dirigeants à imposer le respect du droit international.

Un an après, le Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens appelle à :

- soutenir la coordination française pour la Marche internationale pour Gaza. En y participant, en aidant les participants, en suivant et relayant les informations des marcheurs.
- multiplier les initiatives unitaires de solidarité avec le peuple palestinien et leur donner une visibilité commune sur le site www.urgence-gaza.com. Localement, organisons, à partir du 27 décembre, veillées, marches, meetings, concerts.
- s'engager dans la dynamique BDS pour le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions contre l'occupation et la colonisation israéliennes.

*Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens
18 décembre 2009*

SOMMAIRE

p.1 Edito : Gaza, un an après

p.2 Actualité du BDS

p.3 Contre les nouveaux fichiers
« Edvige »

p.4 « L'oeuvre de ma vie est un échec »

p.5 L'identité nationale, ça nous rappelle quelque chose !

p.6 Une lettre au P.S. sur la candidature de Frèche

p.7 Qui sommes nous ? Livni annule une visite en Grande-Bretagne

p.8 L'UJFP a tenu son A.G. annuelle

UJFP action

Actualité du BDS

Communiqué de presse: Procès pour boycott à Bordeaux

Madame S. Arnaud, militante de la solidarité avec la Palestine et membre de la Ligue des Droits de l'Homme est poursuivie pour, entre autres, « incitation à la discrimination économique », car elle appelle au boycott des produits israéliens.

Le boycott de produits fabriqués en violation du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un moyen légitime de s'opposer à une injustice qui est une menace permanente pour la paix.

Par ailleurs, les produits boycottés dans ce cas sont eux-mêmes marqués d'illégalité à plus d'un titre.

- Ils proviennent en effet de la colonisation et de l'exploitation israélienne des territoires palestiniens occupés depuis 1967, illégales devant la loi internationale et la loi française. Toutes les normes du droit international considèrent cette exploitation économique illégale comme un crime de guerre.

- Les accords d'association entre l'Union Européenne et Israël prévoient une clause de suspension dans leur deuxième article en cas de non respect des droits humains. Or les droits de l'Homme sont violés quotidiennement en Palestine. Ces produits illégalement distribués en Europe le sont donc de plus en violation des termes de cet accord d'association dont nous demandons qu'il soit dénoncé depuis des années maintenant.

- Enfin, il faut souligner que le partenaire israélien de cet accord refuse de répondre aux exigences de traçabilité de l'Union Européenne en étiquetant tous ses produits « made in Israël ».

En outre, force est de constater que les distributeurs français pour leur part, et en dépit des chartes de bonne conduite qu'ils se sont donnés, n'ont formulé aucune exigence à l'égard de produits fabriqués et distribués en violation des droits humains et du droit international.

Cette « fraude à l'origine », pratiquée massivement à l'échelle nationale et européenne, doit cesser.

Ce procès est provoqué par le dépôt de plaintes d'associations voulant frapper cette action citoyenne du sceau de l'infamie en la taxant d'antisémitisme. En aucun cas la critique d'un Etat coupable de tant d'infractions au droit international ne peut être ainsi assimilée à un quelconque racisme. Il s'agit vis-à-vis de Madame Arnaud de diffamation pure et simple.

Nous serons nombreux à soutenir Mme Arnaud tout au long de son procès, et lors de son audience convoquée le 13 janvier 2010 à 14h au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux.

Paris, le 1er décembre 2009

La Campagne BDS France

Plus de textes, plus d'info

Sur www.ujfp.org

UJFP action

Contre les nouveaux fichiers « EDVIGE », je signe toujours !

Deux décrets sont parus au Journal Officiel le 18 octobre 2009 pour remplacer le défunt décret « EDVIGE 1.0 », retiré par le gouvernement en novembre 2008 suite à la mobilisation citoyenne. Contrairement à ce qu'il avait annoncé au plus fort de cette mobilisation, le gouvernement a choisi d'éviter une fois de plus le débat parlementaire en créant des fichiers de police par décret. Le vote des députés UMP (en Commission des lois le 24 novembre 2009) des « amendements BENISTI » à la proposition de loi de simplification du droit, amendements qui autorisent la création de fichiers par simple arrêté gouvernemental, confirme la volonté de la majorité présidentielle d'enterrer définitivement la promesse de faire passer par la loi la création de tout nouveau fichier de police. Le Collectif « Non à EDVIGE » dénonce et condamne un tel choix.

Le Collectif « Non à EDVIGE » constate que la mobilisation sans précédent contre le premier décret «EDVIGE 1.0 » a permis :

- la disparition des données sensibles se rapportant à la vie sexuelle et à l'état de santé

La limitation de certains délais de conservation des données et une meilleure traçabilité de l'accès à ces données.

- Une certaine dissociation, à travers deux décrets, des finalités complètement différentes d'enquête administrative d'une part et de prévention des atteintes à la sécurité publique d'autre part.

Le Collectif « Non à EDVIGE » constate cependant que bon nombre de ses précédentes critiques s'appliquent toujours aux nouveaux décrets :

- comme avec le fichier « EDVIGE 1.0 », pour ce qui concerne les atteintes à la sécurité publique, il s'agit de fichier des personnes avant même tout passage à l'acte, au mépris du principe de la présomption d'innocence.

- comme avec le fichier « EDVIGE 1.0 », les mineurs pourront être fichés dès 13 ans.

- comme avec le fichier « EDVIGE 1.0 », et de manière plus inquiétante encore, les personnes pourront être fichées à partir du simple fait qu'elles habitent une certaine zone géographique, ou qu'elles en proviennent.

- comme avec le fichier « EDVIGE 1.0 », on constate un mélange des finalités puisque, pour les enquêtes administratives, les agents pourront accéder à des données qui ne devraient relever que de la seule prévention des atteintes à la sécurité publique.

Pire qu'avec le fichier « EDVIGE 1.0 », l'appartenance syndicale, mais aussi les opinions politiques, religieuses ou philosophiques pourront justifier en elles-mêmes qu'une personne ne puisse pas accéder à certains emplois, ce qui limite gravement l'exercice de droits constitutionnels démocratiques.

Pour toutes ces raisons, le Collectif « Non à EDVIGE », dont des membres déposeront des recours en annulation des décrets incriminés devant le Conseil d'Etat, demande :

- le retrait des deux décrets du 18 octobre 2009

- la soumission au débat parlementaire de toute nouvelle création de fichier de police

- l'abandon du fichage des mineurs dans tout fichier fondé sur la seule présomption

- l'abandon du fichage de l'origine ethnique, même déguisée sous une autre appellation

- La préservation des droits syndicaux et politiques, de la liberté de pensée et d'expression, y compris pour les personnes exerçant dans un cadre professionnel « sensible ».

L'importance des problèmes identifiés justifie une mobilisation citoyenne et des actions de même ampleur que celles qui ont permis le retrait du précédent décret « EDVIGE 1.0 ». Le Collectif « Non à EDVIGE » appelle donc les citoyens et les organisations à se remobiliser et à manifester leur soutien à ces actions en signant cette pétition.

<http://nonaedvige.sgdg.org>

UJFP expression

Amira Hass : "L'oeuvre de ma vie est un échec"

Intervention d'Amira Hass à la réception de son Prix du Courage en Journalisme 2009
(traduction Tlaxcala le 3 novembre 2009)

"Permettez-moi de commencer par une correction. Correction ô combien impolie, allez-vous penser à juste titre, mais de toute façon, nous, les Israéliens, nous sommes pardonnés pour bien pire qu'une impolitesse.

Ce qui est si généreusement appelé aujourd'hui par la Fondation internationale des femmes dans les médias (IWMF) l'oeuvre de ma vie doit être requalifié. Parce que c'est un Echec. Rien de plus qu'un échec. L'échec d'une vie.

Pensez-y, c'est juste cette partie de ma vie qui pose question : après tout, c'est environ un tiers de ma vie, pas plus, que j'ai consacré au journalisme.

Aussi, si cette période de ma « vie » vous donne l'impression que je vais bientôt prendre ma retraite - alors cette impression il faut la dissiper. Je n'envisage pas d'arrêter très vite ce que je fais.

Qu'est-ce que je fais ? On me définit en général comme journaliste pour les questions palestiniennes. Mais en réalité, mes articles portent sur la société et la politique israéliennes, sur la Domination et ses ivresses. Mes sources ne sont pas des documents secrets ou des comptes rendus divulgués de réunions de personnalités de Pouvoir et au Pouvoir. Mes sources sont les chemins ouverts à tous par lesquels les opprimés sont dépossédés de leur droit à l'égalité en tant qu'êtres humains.

Il reste tant encore à apprendre sur Israël, sur ma société, et sur les décideurs israéliens qui inventent des restrictions comme interdire aux étudiants de Gaza de s'instruire dans une université palestinienne de Cisjordanie, à quelque 70 kilomètres de chez eux. Autre interdiction : interdire aux jeunes (de plus de 18 ans) d'aller voir leurs parents à Gaza, pour s'enquérir de leur santé. S'ils venaient à mourir, des responsables israéliens respectueux des ordres permettraient la visite. S'il s'agit de jeunes de moins de 18 ans, la visite serait autorisée. Mais, d'un autre côté, les parents au second degré ne sont pas autorisés à rendre visite à des frères et sœurs mourant ou en bonne santé à Gaza.

C'est une question philosophique curieuse, pas seulement journalistique. Pensez-y : qu'y a-t-il de si dérangeant pour le système israélien, dans le fait de savoir si des pères ou des mères sont en bonne santé ? Qu'y a-t-il de si dérangeant dans le fait qu'un jeune choisisse et acquiert une meilleure instruction ? Et ce ne sont-là que deux parmi une longue, longue liste d'interdictions israéliennes.

Et quand j'écris sur le territoire palestinien de Cisjordanie, qui est petit à petit détruit et morcelé, ce n'est pas seulement sur des gens qui ont perdu leurs biens familiaux et leurs moyens de subsistance ; ce n'est pas seulement sur des opportunités de plus en plus rares pour un peuple coupé de tout dans des enclaves surpeuplées. J'écris en réalité sur l'habileté des architectes israéliens. C'est une manière de faire savoir comment l'urbanisme israélien sur le terrain contredit les proclamations officielles, un phénomène qui caractérise les actes de tous les gouvernements israéliens, d'autrefois comme d'aujourd'hui. Bref, il y a tant de choses pour me tenir occupée pendant une autre vie, ou au moins pendant le reste de ma vie.

Mais, comme je l'ai dit, la véritable correction est ailleurs. Ce n'est pas d'une réussite dont nous devrions parler, mais d'un échec.

C'est l'échec de ne pas avoir amené l'opinion publique israélienne et internationale à utiliser et à accepter les termes et les mots justes - ceux qui reflètent la réalité. Et non pas le nouveau langage orwellien qui prospère depuis 1993 et qui a été adroitement imposé et propagé par ceux qui y ont intérêt.

La terminologie du processus de paix, qui a dominé, brouille la perception des véritables processus en cours : un mélange particulier d'occupation militaire, de colonialisme, d'apartheid, d'autonomie palestinienne limitée dans des enclaves, et de démocratie pour les Juifs.

Ce n'est pas mon rôle en tant que journaliste de faire accepter par les Juifs et mes compatriotes israéliens que ces processus sont immoraux et gravement imprudents. C'est mon rôle, par contre, d'exercer le droit à la liberté de la presse afin de donner les informations et de faire que les gens sachent. Mais, comme je ne l'ai que trop découvert, le droit de savoir ne signifie pas un devoir de savoir.

Des milliers de mes articles et des millions et des millions de mes mots se sont envolés. Ils ne pouvaient rivaliser avec le langage officiel qui a été adopté volontiers par les médias de masse, et qui est utilisé afin de décrire de façon trompeuse la réalité. Un langage officiel qui encourage les gens à ne pas savoir. En effet, un échec retentissant pour un journaliste."

UJFP expression

Bibliographie d'Amira Hass

- * Boire la mer à Gaza, La Fabrique, 2001
- * Correspondante à Ramallah : 1997-2003, La Fabrique, 2004

L'identité nationale, ça nous rappelle quelque chose !

L'Union Juive Française pour la Paix se bat avec d'autres associations pour une paix au Proche-Orient basée sur l'égalité des droits entre les peuples et sur la justice. Elle dénonce sans arrêt le colonialisme, le racisme, l'Apartheid, l'arrogance ou le mépris qui sont les marques de la politique des différents gouvernements israéliens vis-à-vis des Palestiniens.

Au nom de ces principes et de la mémoire des persécutions que les Juifs ont subies, l'UJFP soutient résolument les Sans Papiers et dénonce les discriminations qui frappent en France les « Noirs », les Arabes, les Roms, ou d'autres populations dans tous les domaines : emploi, logement, éducation, santé, harcèlement policier, stigmatisation

L'initiative du ministre Besson visant à imposer partout un pseudo débat sur « l'identité nationale » est très grave et dangereuse. Ce thème est une machine de guerre pour embrigader une partie de la population contre une autre et pour éviter ainsi de prendre en charge les problèmes économiques et sociaux.

Ce thème a toujours été un thème d'extrême droite, propagé entre autres par Le Pen. Il vise à manipuler l'émotion, à travestir l'histoire et les identités multiples. Il vise à opposer un « bon Français » pur, blanc et chantant la Marseillaise au mauvais immigré basané, responsable du chômage et de l'insécurité et forcément « inassimilable ».

En des temps que l'on espère révolus, les Juifs, les Italiens, les Polonais et bien d'autres ont été déclarés inassimilables. Force est de constater que des populations vivant en France ne connaissent plus l'Etat de droit. C'est évident pour les Afghans de Calais, les déboutés du droit d'asile ou les Yézidis que le gouvernement français vient d'expulser par charter.

Tout ce qui pousse à la séparation, à la discrimination, à l'inégalité des droits et à la stigmatisation mène à la barbarie. C'est vrai en Palestine comme en France. Là-bas comme ici, il n'y a qu'un seul choix possible : vivre ensemble sur la base de l'égalité des droits. Là-bas comme ici, la manipulation de l'identité est un des moyens utilisés pour opprimer et discriminer.

L'UJFP rappellera sans relâche que, même si la période n'est pas la même, ceux qui ont agité le thème de l'identité nationale ont toujours été les ennemis de l'humanité.

le bureau national de l'ujfp
le 2 novembre 2009

UJFP expression

Une lettre du Bureau national de l'UJFP au Secrétariat National du Parti Socialiste au sujet de la candidature de Georges Frêche en Languedoc-Roussillon

9 décembre 2009

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s,

Notre association s'est toujours refusée à donner quelque consigne de vote que ce soit à l'occasion des élections de toute nature, ce qui n'a jamais signifié indifférence.

Porteuse d'une parole juive laïque, luttant contre tous les racismes et toutes les discriminations, l'UJFP a souvent eu l'occasion d'interpeller les candidats et les partis, seule ou dans le cadre de collectifs auxquels nous participons, tels la Plateforme des ONG pour la Palestine ou le Collectif national pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. Il nous est en effet insupportable que le CRIF prétende parler au nom de tous les Juifs dans son soutien indéfectible aux gouvernements d'Israël quels que soient les crimes dont ils se rendent responsables.

Aujourd'hui, nous voudrions attirer votre attention sur la gravité de la situation en Languedoc Roussillon.

Il nous paraît d'une extrême gravité que Monsieur Georges Frêche puisse encore être considéré comme un démocrate alors même qu'il a défendu de façon délibérément provocatrice des positions incompatibles avec les droits humains.

Dans la dernière période, l'obstination qu'il met à vouloir à toute force installer à Sète avec l'argent de la Région une plateforme dédiée à l'importation des produits agro-alimentaires commercialisés par la société israélienne Agrexco pose de graves problèmes. Vous ne pouvez pas ignorer que la société Agrexco exporte pour 70% des produits des colonies israéliennes installées en toute illégalité en Cisjordanie. L'impunité que la « communauté internationale » accorde à Israël ne lui suffit pas, il faut à Georges Frêche investir 200 millions d'euros d'argent public pour favoriser une importation que la simple application de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël devrait empêcher (vu la violation des droits des Palestiniens que représente la confiscation des terres et de l'eau, la construction d'un Mur de dépossession, les discriminations,...).

La coalition contre Agrexco s'est élargie désormais à l'échelle européenne. En France, c'est une centaine d'associations et organisations (dont des militants de votre parti à titre personnel) qui y participent, convaincus de l'inanité du projet. De plus en plus d'habitants de notre pays s'inscrivent dans la campagne initiée par les ONG palestiniennes pour le Boycott, le Désinvestissement, et les Sanctions de l'Etat israélien, à l'image de la campagne internationale qui avait contribué à mettre fin au régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Il y a en Languedoc Roussillon, vous le savez, une partie des « rapatriés » qui vivent dans la nostalgie de l'époque coloniale. En se voulant l'ambassadeur d'Israël dans la région, Monsieur Frêche veut entretenir cette clientèle, n'hésitant pas à flirter avec les affirmations racistes ou islamophobes. Vous n'ignorez pas les insultes dont il abreuve ses opposants. C'est ainsi par exemple qu'il s'est permis de diffamer un élu écologiste hostile au projet Agrexco en l'accusant d'antisémitisme, ce qui est proprement insupportable.

Nous savons que votre Parti a déjà été conduit à examiner la situation créée par Georges Frêche. Nous ne nous satisfaisons de votre décision de laisser le champ libre à ce personnage. Nous tenons à vous dire que toute complaisance à son égard aurait des conséquences graves sur la perception de votre parti au niveau national. Après Gaza, le soutien inconditionnel que des élus de tous bords continuent d'apporter au gouvernement israélien est de plus en plus insupportable.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer à ce sujet.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s, à notre indéfectible attachement aux droits humains, pour le « vivre ensemble » dans l'égalité et la justice ici comme au Proche-Orient.

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour un Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'Etat d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre Etat indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui oeuvrent ensemble

- pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,
 - pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,
- et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

Livni annule une visite au Fonds National Juif en Grande-Bretagne

Nous reproduisons ce court article car à notre avis il illustre bien la pression exercée sur des criminels de guerre quand des Etats décident appliquer les outils juridiques à leur disposition. Dommage que la France soit à la traîne en la matière... [note de l'UJFP]

La dirigeante d'opposition israélienne Tzipi Livni a annulé une visite en Grande Bretagne ce week-end par peur que des avocats pro-palestiniens demandent son arrestation.

Mme Livni devait parler dimanche à la conférence JNF Vision 2010 à Hendon, au nord-ouest de Londres. Il était aussi prévu qu'elle rencontre le Premier Ministre Gordon Brown pour des discussions privées.

Mais elle s'est désengagée du voyage par peur que des avocats obtiennent un mandat d'arrêt.

Elle est la dernière personnalité politique israélienne à éviter la Grande Bretagne. En octobre, le Ministre des Affaires Stratégiques Moshe Ya'alon a reçu le conseil de se désengager d'un dîner londonien du Fonds national juif (FNJ) par un groupe de travail interministériel.

Les experts en droit international des ministères des Affaires Etrangères et de la Justice, et le département du Ministère de la Justice de l'armée ont conseillé aux cabinets des ministres ayant été liés aux questions sécuritaires et aux hauts responsables de l'armée de ne pas visiter la Grande Bretagne, l'Espagne, la Belgique ou la Norvège alors que des avocats de ces pays visent à arrêter ces Israéliens avec des accusations de crimes de guerre via les lois de "juridiction universelle".

L'ambassadeur d'Israël Ron Prosor, parlant à la conférence du FNJ, a dit qu'Israël combattait les lois "becs et ongles" et "ne serait pas paralysé".

Un groupe d'une centaine de manifestants anti-israéliens a manifesté devant le Hendon Hall Hotel, lieu de la conférence, à l'arrivée des délégués.

Marcus Dysch

Jewish Chronicle, 14 décembre 2009 (<http://www.thejc.com/news/uk-news/24889/livni-cancels-jnf-visit-uk>)

L'Union Juive Française pour la Paix a tenu son Assemblée générale annuelle à Paris les 31 octobre et 1 novembre 2009

L'assemblée générale n'a pu que constater la dégradation du « vivre ensemble » aussi bien là-bas, au Moyen Orient, en « Israël/Palestine », qu'ici, en France.

Là-bas, la poursuite par l'Etat d'Israël de la colonisation, de l'annexion de Jérusalem Est, de l'épuration ethnique, des discriminations, du refus du droit au retour, ... et bien sûr l'horreur absolue de l'opération « plomb durci », dont les enquêtes indépendantes d'experts internationaux ont montré que les responsables pouvaient et devaient être traduits devant la justice pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ce qui est pour nous dramatique, c'est de voir comment toutes les formations politiques sionistes, y compris celles classées à gauche, ont soutenu au moins dans un premier temps l'agression contre la population de Gaza. Les élections qui ont suivi n'en ont pas moins montré un nouveau déplacement à droite de l'opinion avec l'intégration dans le gouvernement du parti ouvertement raciste et fascisant d'Avigdor Lieberman.

Cette aggravation de la situation, et la division du mouvement national palestinien, n'empêchent pas la poursuite remarquable d'une résistance populaire et multiforme du peuple palestinien : résistance économique, sociale, culturelle qui doit avoir le soutien de tous les défenseurs des droits humains. L'UJFP soutient cette résistance, soutient le combat des anticolonialistes israéliens, pense qu'aujourd'hui nous devons répondre à l'appel de la société civile palestinienne en développant la campagne dite « BDS » : boycott, désinvestissement, sanctions.

L'UJFP s'inscrit dans toutes les démarches favorisant pour les Palestiniens l'accès au juge dans le cadre du droit international et du droit humanitaire international, dont la requête déposée au nom de quelque 400 organisations. Elle participe à toutes les démarches pour que soient effectivement traduits devant la justice pénale internationale les criminels de guerre, dirigeants politiques et militaires de cet Etat auquel la « communauté internationale » continue d'accorder une totale impunité.

Dans le cadre de la campagne BDS, l'UJFP participera à la veille juridique et à la réflexion sur différentes actions à envisager.

Sur un plan politique et militant, l'UJFP s'inscrit pleinement et apportera tout son soutien dans la préparation et la réalisation du tribunal Russell pour la Palestine.

L'UJFP poursuivra sa participation à la coalition contre l'implantation d'Agrexco à Sète. L'UJFP soutient la marche vers Gaza, pour briser l'enfermement imposé à plus d'un million et demi d'habitants.

Ces actions doivent avoir une dimension internationale, et notamment européenne. L'UJFP s'y emploiera, et se prépare à accueillir en janvier prochain la convention des Juifs Européens pour une Paix Juste, coordination dont elle est membre.

Dans une motion d'urgence, nous avons demandé unanimement que soient suspendues à Paris les indécentes festivités en « l'honneur » du centenaire de Tel Aviv, auxquelles plusieurs cinéastes palestiniens et israéliens invités, et non des moindres, ont décidé de refuser de participer.(...)

La situation dans notre pays n'a pas évolué de façon positive. L'idéologie sécuritaire comporte toujours son volet stigmatisation de l'étranger. La volonté du pouvoir exécutif de conserver les voix de l'extrême droite récupérées lors des élections présidentielles se traduit par la poursuite de la politique ignoble de Besson piétinant le droit d'asile et ouvrant un faux débat sur «qu'est-ce qu'être français » pour réveiller les pires réflexes xénophobes. Parallèlement, on multiplie les caméras de surveillance, les fichages et les fichiers, les gesticulations contre de pseudo terroristes. La Présidence Sarkozy au plan international semble plus en phase avec la politique que menait Bush qu'avec celle d'Obama. Un symbole n'en est-il pas le scandaleux refus de recevoir la mère de Salah Hamouri ? (...)

Union Juive Française pour la Paix (UJFP)
21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS
Téléphone : 06 61 33 48 22
e-mail : contact@ujfp.org · Site : www.ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue
imprimerie spéciale

Le Bureau national 2009-2010

Co-Présidents : Michèle Sibony, André Rosevègue

Secrétariat : Christine Birnbaum, Daniel Lévyne

Trésorerie : Daniel Lévyne, Jean-François Marx

Campagne BDS : Jean-Guy Greilsamer

Communication : Pierre Stambul, Nadège Edwards, Jean-Claude Meyer

Droit(s) : Mireille Fanon Mendes-France

Site internet : Viviane Cohen